

Hallal, prêt islamique, mosquées...

Quelques réflexions sur certains dogmes de l'islam : le hallal, les prêts islamiques et les mosquées.

Le hallal

J'aimerais revenir sur le « phénomène » hallal, que l'on nous force à manger à toute les sauces possibles et imaginables. Ainsi, qui n'a jamais entendu que le secteur du hallal était grandissant, que ses bénéfices étaient monstrueux ? Plus personne, j'imagine. Et pour cause : dès qu'on fait allusion à ce sujet, on s'empresse de donner ces chiffres : 5,5 milliards d'euros pour l'année 2009, toujours plus de clients, des quick dont le CA a doublé voir plus.

Or, j'estime que ces chiffres sont tronqués. D'abord, parce qu'il n'y a aucun label sur le hallal, contrairement au bio, par exemple. Difficile de chiffrer un domaine non contrôlé.

On peut toujours se baser sur les chiffres fournis par les organismes chargés de faire le hallal, mais ce ne serait pas des chiffres fiables, dans la mesure où on ne saura pas si la viande sera effectivement vendue au consommateur final. Une carcasse vendue aux bouchers ou magasins ne sera pas forcément consommée, et il y'a toujours un risque d'inventu, sans même parler des chiffres bidons.

Secondo, étant donné que la viande hallal est –hélas– fréquemment mixé avec la chaîne normale, il se peut très bien que vous ou moi ayons contribué aux 5,5 milliards d'euros, sans qu'on ne le sache.

Je ne suis en rien adepte de la théorie du complot, et je veux bien croire que les quick hallal ont doublé leur chiffre d'affaire, vu le buzz lancé par les médias, et vu leurs emplacements. Mais à force de lire ces informations, j'en suis venu à me poser ces questions : au final, ces chiffres donnés

ne sont-ils pas là pour nous instiller, encore un peu plus, une islamisation forcée ?

A force d'entendre que le marché est grandissant, on ne pourra même plus imaginer l'arrêter. Et à force de le côtoyer, on pourra même, au final, se dire qu'effectivement, la viande hallal est une viande comme une autre.

Soit dit en passant, il y'a quelques années encore, j'entendais souvent dire que la viande hallal était meilleure ; cet argument (totalement faux) n'est plus aussi souvent mis en avant, en espérant que notre travail de ré-information y soit pour quelque chose.

Tout ça pour dire qu'il serait très intéressant de revoir ces chiffres, et de les revoir de façon objective, afin d'y trouver un vrai chiffre, et non plus un chiffre qui semble loin de la réalité : « La France compte entre cinq et six millions de musulmans, selon le ministère de l'Intérieur chargé des Cultes, dont 33 % se déclarent croyants et pratiquants, et 10 % pratiquants réguliers de la prière du vendredi en milieu de journée, le grand office hebdomadaire en islam. »

http://www.lepoint.fr/politique/entre-5-et-6-millions-de-musulmans-en-france-28-06-2010-471071_20.php

Et là encore, ces chiffres sont souvent issus de la population maghrébine, en les considérant systématiquement musulmans, sans qu'ils ne soient forcément. Mais même si l'on prend en considération le chiffre le plus élevé possible, soit, 6 millions de personnes, et si l'on prend en considération la consommation moyenne de viande

<http://www.tag-nutrition.fr/nutrition-alimentation/civ/viande-civ/niveaux-de-consommation-des-viandes>

Ainsi que le prix moyen d'une viande en vogue, soit, le steack

http://www.shoppydoo.fr/prix-viande_et_poisson-steak.html

Nous arriverons à un prix moyen, par semaine, de 15€ environ, soit 60€ mensuel, et 720€ annuel. Que l'on multiplie par les 6 millions pré-cités, et l'on arrive à... 4 milliards 320 millions.

On perd déjà plus d'un milliard d'euro. Et là encore, les

chiffres utilisés ont tous été sensiblement revus à la hausse, que ce soit le prix de la viande ou le nombre de musulmans.

Si l'on s'en réfère aux 33% + 10% de pratiquants et très pratiquants, de 6 millions de personnes, on arrive à 2 580 000 d'acheteurs, et si l'on refais les même calculs, le résultat est sans appel : moins de 2 milliards d'euros pour le hallal.

Que des non musulmans s'alimentent en hallal est donc plus que probable, mais ces consommateurs, s'ils le savaient, continueront-ils ? Là est toute la question ; pour ma part, j'en doute fortement, à part les idiots utiles et les personnes flouées par le discours dhimmitique que l'on nous impose depuis trop longtemps ; ce qui, admettons le, fait une sacré masse de personnes.

A noter que durant toute ma démonstration, je me suis cantonné uniquement sur la viande, bien que je sache qu'il existe des produits de beauté halal

<http://www.jamal.fr/lacosmetiquehalal.html>

des aliments pour chat halal

<http://www.halalpetproducts.co.uk/>

Et même, une alimentation totalement hallal...

Je me suis contenté de l'aspect le plus logique du halal, et non pas ses dérivés extrémistes ou marketing.

Prêts islamiques

<http://www.ripostelaique.com/Selection-de-quelques-reactions,5448.html>

(cf Clôturer le compte Bred)

Je ne sais pas si l'article de Riposte laïque y est pour quelque chose, toujours est-il que certaines personnes ne se sont pas privées pour clôturer leur compte :

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/ce-pret-islamique-qui-derange-la-bred_931445.html

Christine Tasin a commis une erreur, il n'a jamais été question de ne financer que des musulmans, comme le dit Hervé de Charrette : « Tous les clients peuvent souscrire à un prêt

islamique. De plus, la laïcité relève de la sphère publique et la banque n'appartient pas à cette sphère »

En effet, quelle que soit sa confession religieuse, on peut demander un prêt islamique. Alors, où est l'astuce, quelle est la différence entre un prêt islamique et un autre ?

Pour la forme, le prêt islamique n'a pas d'intérêt, et il y'a juste un arrangement entre le client et l'organisme sur la valeur du prêt : en gros, ce n'est qu'un détournement des intérêts, la finalité est la même, seul les mots changent.

Alors, pas de quoi s'alarmer, inutile de résilier ses comptes ? On peut même, sans aucun danger, souscrire à un de ces prêts ?

Non. Relisez bien l'article. Le réel problème s'y trouve : « le premier prêt à l'habitat monté en France en respect des principes de la loi islamique – la Charia »

Concrètement, qu'est ce que cela signifie ? Que si vous désirez un prêt pour un élevage de cochon, vous n'en verrez jamais la couleur. En clair, selon la nature de votre investissement, et quel que soit sa rentabilité et son retour sur investissement, c'est à dire l'assurance pour le prêteur d'être remboursé, qui est pourtant la principale voir l'unique priorité d'un investisseur ou d'un prêteur, l'investissement ne se fera que si votre activité est conforme à la charia.

Si vous désirez que je sois encore plus clair : la police de la pensée continue son œuvre, et s'invite dans vos dépenses.

« Vous avez besoin d'argent ? Hélas, vous œuvrez dans l'alimentaire, vous n'excluez ni le porc, et n'incluez pas le halal : c'est haram (interdit). Changez vos méthodes et revenez nous voir. »

N'est-ce pas magnifique, comme système ? Mais cela, on se garde bien de nous le dévoiler, on se contente de parler de la charia, sans même évoquer ce que ça implique.

Les mosquées

Là encore, alors que nous sommes submergés par la course aux mosquées (plus de 2000 en France en moins de 50 ans),

fréquemment, des termes reviennent. Des termes qui me font un peu peur, et qui me font me demander pourquoi personne d'autre ne réagit ?

Extraits.

« Après plusieurs années de tractations avec les pouvoirs publics, le terrain, d'une superficie de 4 500 m², est finalement cédé à AMAL en 2006 par la ville de Mulhouse pour la somme de 235 000 euros.. »

Soit 52,22€ le mètre carré. Mulhouse est-elle une ville si peu chère ? Non.

<http://prix-immobilier.drimki.fr/mulhouse+68200>

Prix moyen du m² : 1471€. Les propriétaires qui ont du travailler toute leur vie seront heureux d'apprendre que le terrain de la mosquée a été cédé près de 30 fois le prix moyen du m², mais ce n'est pas de ça dont je voulais parler, c'était juste une petite parenthèse.

Extrait, donc.

« Situé à l'entrée de la ville, le projet est composé de quatre parties : la mosquée d'une superficie de plus de 1 300m² pouvant accueillir jusqu'à 2 000 fidèles ; une école privée dotée d'une dizaine de classe et d'un institut de formation ; un centre culturel islamique avec bibliothèque, médiathèque et salle de conférence et un espace réservé aux commerces et au bien-être. »

http://www.saphirnews.com/La-Mosquee-de-Mulhouse-sort-de-terre_a9763.html

Nous y voilà. Reprenons.

« la mosquée d'une superficie de plus de 1 300m² pouvant accueillir jusqu'à 2 000 fidèles »

Jusque là, rien de spécial, à part la taille éventuellement, assez gigantesque pour une ville des plus moyennes qui soit.

« une école privée dotée d'une dizaine de classe et d'un institut de formation »

Et la, personne ? Moi, si. Que des écoles privées soient systématiquement inclus dans des mosquées me fait bondir de ma chaise. Pourquoi ?

Regardons du côté de wikipedia et de sa définition :

« Une école est un établissement permettant d'accueillir des individus appelés « écoliers » afin de leur dispenser un enseignement de façon collective. »

<http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole>

Soit. Une école qui enseigne le coran peut être considéré comme une école, dans ce cas. Mais que signifie l'enseignement ?

« L'enseignement (du latin « insignis », remarquable, marqué d'un signe, distingué) est une pratique d'éducation visant à développer les connaissances d'un élève par le biais de communication verbale et écrite. Les professeurs, dans les écoles modernes, enseignent activement afin de transmettre un ensemble de savoirs. Il se distingue de l'apprentissage qui permet d'acquérir et de développer des savoir-faire, particulièrement dans les domaines artistiques et techniques. Enseignement ne doit pas non plus être confondu avec éducation : ce dernier terme (du latin « educare », tirer hors de), beaucoup plus général, correspond à la formation globale d'un individu, à divers niveaux (au niveau religieux, moral, social, technique, scientifique, médical, etc..) »

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Enseignement>

Nous y voilà. Le fait est que les écoles coraniques n'enseignent pas, elles éduquent. La différence ne paraît pas importante, mais elle est primordiale : son éducation est basé sur des préceptes religieux, et on ne peut en aucun cas attribuer à ce genre d'éducation le mot « d'école ». L'école permet d'élever à un certain niveau un groupe de personne, pour qu'un savoir commun leur soit attribué.

Ici, il n'est pas question d'enseignement : les cours sont uniquement basés sur un livre, obsolète qui plus est, vu qu'il y a plus d'un millénaire.

On ne peut donc pas parler d'enseignement, on n'instruit pas les élèves, on leur dit ce qu'ils doivent faire : la nuance est gigantesque, et c'est pourquoi j'estime qu'entacher le mot « école » en le ramenant aux mosquées est une insulte pour cette institution qui est déjà suffisamment mal menée comme ça.

http://www.youtube.com/watch?v=X_INqZVLCw4

Et l'institut de formation, pour faire quoi ? Un métier ? Il existe un organisme officiel sur le sujet, la Fédération de la Formation Professionnelle.

<http://www.ffp.org/>

J'ai fait une recherche : imam n'existe pas. L'utilisation du mot « formation » est donc, encore une fois, tronquée, et il faudrait plutôt parler de « vocation » plutôt que de « formation ».

Bien sûr, il y'a, tout comme les prêtres, une formation, mais utiliser ce mot est trompeur, dans la mesure où la formation a plus une connotation professionnelle, donc positive : vous pouvez dormir sur vos deux oreilles, tout va bien.

« un centre culturel islamique avec bibliothèque »

Encore un mot qui me choque : bibliothèque.

« Une bibliothèque (du grec ancien βιβλιοθήκη : biblio, « livre » ; thêkê, « place ») est une collection organisée de livres. »

http://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que#Types_de_biblioth.C3.A8ques

→ il n'y a pas véritablement de collection puisque les seuls ouvrages tournent autour du coran

« Une bibliothèque spécialisée est une bibliothèque dont tous les ouvrages et autres documents concernent un même champ de la connaissance ou un même genre artistique ou littéraire »

http://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_sp%C3%A9cialis%C3%A9e

→ Ce n'est pas non plus une bibliothèque spécialisée : le thème général est l'islam, certes, mais les ouvrages sont sélectionnés pour n'en donner qu'une seule et unique version : tous les livres parlant de l'islam en mal ne s'y trouvent pas. Conclusion : ce ne sont pas des bibliothèques. J'appellerais ça « des recueils d'ouvrages », tout au plus.

« et un espace réservé aux commerces et au bien-être »

Cette notion me déstabilise toujours un peu. Pourquoi des commerces sont systématiquement implantés dans les mosquées ? Quels genre de commerces ? Comment les autres commerces

perçoivent cette nouvelle concurrence ? Ont-ils une baisse d'activité suite à leur ouverture ? Comment obtiennent-ils les autorisations, sachant que la concurrence est très forte (et Mulhouse n'est pas vraiment sur une pente grimpante, niveau commerce, surtout au centre ville) ? Jamais un mot sur ces questions qui me paraissent importantes.

Fréquemment, on nous indique qu'une mosquée est en cours de réalisation, et que tout cela sera implanté. Mais pourquoi personne ne nous dit à quoi cela va servir ? Pour le lieu de culte, éventuellement, je peux comprendre, même si je ne cautionne pas. Mais pour tout le reste ?

Les musulmans étant si prompts à comparer leurs mosquées à nos églises, légitimant leurs minarets et/ou prières en nous expliquant que ce n'est pas pire que le son des cloches (qui sont implantées depuis plusieurs siècles, faisant partie intégrante de notre culture), mais sur ces points, silence radio : ni eux, ni nous ne leur demandons des comptes.

Pourtant, il n'existe pas d'écoles implantées dans les églises, pas de bibliothèque (rarement, en tout cas) ni de commerces (à part quelques rares exceptions, qui font, là aussi, partis intégrantes de notre culture et de notre Histoire, comme Notre Dame de Paris).

Alors, au final, on leur autorise à construire une mosquée, on leur cède le terrain pour une bouchée de pain, on autorise même la surenchère dans les projets de mega-mosquées, alors même qu'aucune ville, à l'heure actuelle, n'ait une proportion de musulmans plus élevé que le reste de la population, on leur permet de construire des écoles qui instruiront les enfants à détester nos institutions, on leur permet d'ouvrir des recueils d'ouvrages qui ne vont que dans un seul sens, sans aucun aspect critique, et en plus de cela, on leur permet de gagner de l'argent ?

Alors, mosquée, lieu de culte ?

Encore une fois, demandons à notre ami wikipedia :

« Une mosquée est un lieu de culte où se rassemblent les musulmans pour les prières communes.

L'ensemble architectural est le plus souvent entouré d'une ou

plusieurs tours, ou minarets, dont le nombre est limité à six pour ne pas excéder les sept de la mosquée de La Mecque. Le toit est souvent en forme de dôme. C'est du haut d'un des minarets que le muezzin (mouadh-dhîn) appelle à la prière au cours de l'adhan. Une mosquée est devenue plus qu'un lieu de culte ; elle sert d'institution sociale, éducative et politique : elle peut, ainsi, être accompagnée d'une médersa, d'un centre de formation, voire d'une université. Elle sert aussi de lieu de rencontres et d'échanges sociaux »

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Mosqu%C3%A9e>

Je crois que c'est clair : c'est devenu plus qu'un lieu de culte. C'est devenu un lieu d'endoctrinement. Renommons les mosquées en casernes. Et ce n'est pas moi qui le dit : « Les mosquées sont nos casernes, les coupoles nos casques, les minarets nos baïonnettes et les croyants nos soldats » dicit Erdogan, premier ministre turc actuel.

Et une caserne, c'est quoi ? Un bâtiment militaire. Tout est dit.

Olivier Pfister